

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BATIE-VIEILLE DU 26 FEVRIER 2015

Sont présents : Mr le MAIRE, Francis CESTER, les adjoints : Jean-Pierre GRAFFIN, Monique FARAMAZ, Béatrice BOURGADE, les conseillers municipaux : Carole BLANC, Véronique BOISSERANC, Nicolas GIRARD, Michel OLLIVIER, Leszek PAWELSKI, David SCACCIANOCE, Yannick SAVARIELLO

Excusés : M SAVARIELLO Yannick

Le secrétaire de séance est nommé en la personne de M. GRAFFIN Jean-Pierre

Le compte-rendu du conseil municipal du 20 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité, soit 10 voix

ORDRE DU JOUR :

- **SYME 05 Diagnostic éclairage public**
- **SYME 05 Branchement "Lieu-dit Bramefan"**
- **CDG 05 Document unique élaboration des risques professionnels**
- **CDG 05 Compétence "Accessibilité"**
- **Suppression du poste de secrétaire de mairie grade attaché à compter du 1 avril 2015**
- **Création du poste de secrétaire de mairie grade rédacteur à compter du 1 mai 2015**
- **Questions diverses**

SYME 05 Diagnostic éclairage public

Le Syme 05 propose de réaliser un diagnostic du réseau électrique et de l'éclairage public pour un coût total de 1800€ dont 360€ à la charge de la commune, le reste total étant financé par des Subventions (conseil général),

(États des lieux réseaux communaux et éclairage public, étude de consommation...)

Vote à l'unanimité: soit 10 voix

SYME 05 Branchement "Lieu-dit Bramefan"

La délibération relative au branchement du lieu-dit BRAMEFAN est reportée, suite à l'apport d'un élément nouveau, nécessitant un complément d'information de la part du SYME 05.

CDG 05 Document unique élaboration des risques professionnels

L'établissement du document unique d'élaboration des risques professionnels du CDG 05 est **Adopté à l'unanimité, soit 10 voix.**

CDG 05 Compétence "Accessibilité"

La compétence "accessibilité" du CDG 05 est

Adopté à l'unanimité, soit 10 voix.

Suppression du poste de secrétaire de Mairie grade attaché à compter du 1 avril 2015

Le poste de secrétaire de mairie, grade attaché, occupé par Marie-Claire MAIRE est supprimé à compter du 1er avril.2015 du fait de son départ en retraite

Vote à l'unanimité: soit 10 voix

Création du poste de secrétaire de Mairie grade rédacteur à compter du 1 mai 2015

Le poste de secrétaire de mairie, grade rédacteur, échelon 10, est attribuée à Mme Valérie DECAUX en poste à ce jour par le biais du service remplacement du CDG 05. Il s'agit d'un poste en CDD d'une durée d'un an, reconductible tacitement à compter du 1er mai 2015

Vote à l'unanimité: soit 10 voix.

QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs points en question diverses ont été évoqués:

- Bilan de satisfaction des interventions de notre employé communal, Julien SANSARNY durant les épisodes neigeux.
- Des difficultés de circulation sur certains accès routier enneigés de la commune nous ont été signalés.et réglés rapidement. M Le Maire précise que si l'ensemble des chemins ruraux ne sont pas déneigés, il est possible de le faire en cas de fortes chutes de neiges ou congères afin de permettre l'accès aux habitations desservis directement par ces chemins.
- Le déneigement entre les GUERINS et l'HERMITAGE ainsi que la route du village aux TABURLES, fait l'objet d'une réflexion par MR le MAIRE.
- Afin d'éviter les congères sur certains axes, il serait opportun que le conseil général remette en place des barrières pare congère de protection, la question sera posée prochainement.
- L'attribution d'un lieu-dit par un particulier pour l'appellation de son habitation pose problème (distributions de courrier, de colis, de livraison et de localisation des maisons proches) aux voisinages. Les recours possibles vont être examinés.
- Un véhicule de marque Mercedes, type VITO 4X4 a été acquis par la commune pour remplacer le modèle DACCIA vendu à la communauté de commune l'année dernière.
- Un complément d'information sur l'étude d'une éventuelle implantation d'un bassin de récupération des eaux pluviales sous le "PRE d'AUGIER" est demandée, afin d'affiner ce projet.
- Une négociation d'assurance des biens communaux (immobiliers et mobiliers) est en cours avec GROUPAMA.
- Des questions relatives à la réduction de la dotation globale de fonctionnement ont été abordées. Elles feront l'objet d'explications lors de la présentation du budget, début mars.
- Le regroupement des communes fortement conseillé par l'état a été également abordé. Mr le Maire est très ouvert sur ce sujet, qui nécessitera une réflexion et une attention toute particulière.
- Installation de l'école numérique rurale se fera semaine 10

Il est 21h25, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

